



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

Direction  
Référence : EAU/AUT/19/0422  
Dossier suivi par : Service autorisations - LWA  
Tél. : 24556-920 (08:30 - 11:30)  
E-mail : autorisations@eau.etat.lu

COMMUNE DE MERSCH  
Entré le  
23 MAI 2019  
Réf. : .....

Administration Communale de  
Mersch  
Château de Mersch/Place St.  
Michel  
L-7556 Mersch

Esch-sur-Alzette, le 22 MAI 2019

**Requérant :** Madame Marie Emmanuelle VO

**Objet :** Rénovation et extension d'une maison d'habitation située en zone inondable du cours d'eau "Eisch" à Mersch

**Localité :** Mersch

**Commune :** Mersch

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Olivier Jeitz  
Chef du Service Autorisations

**Annexe :**  
Copie de la demande d'autorisation

1, avenue du Rock'n'Roll  
L-4361 Esch-sur-Alzette  
Tél. : (552) 24 55 6 - 920  
Fax : (552) 24 55 6 - 7920  
TVA : LU8 876 07  
www.waasser.lu  
e-mail : autorisations@eau.etat.lu

Administration de la gestion de l'eau

1 av. du Rock'n'Roll  
L-4361 Esch/Alzette

**Concerne :** construction d'une extension et rénovation d'une maison  
26 rue G.D. Charlotte à L-7520 Mersch

Esch-Alzette, le 20 mars 2019

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les documents pour la demande d'autorisation de construire en zone inondable HQ100 pour le projet sis 26 rue G.D. Charlotte à Mersch.

Voici ci-après une notice explicative :

Le projet consiste en la construction d'une extension sur 2 niveaux : au rez-de-chaussée qui se trouve en réalité 1m au-dessus du trottoir et au sous-sol. La maison et son terrain sont en zone inondable HQ100, dont vous trouverez la coupe et les niveaux dans les documents ci-joints.

Tout ce qui se trouve sous le niveau HQ100 est en sous-sol, ce sont des locaux techniques, garage ou caves.

Une demande d'autorisation de construire a été envoyée à l'administration communale de Mersch en parallèle de la présente demande.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pham Nguyen Phu  
ing. architecte

page 1 sur 1

P+R Architectes | 10, rue Henri Dunant | L-4085 Esch-Alzette | T. : +352 27 76 36 54 | F. : +352 27 76 96 55  
www.pr-architectes.lu | hello@pr-architectes.lu | Capital Social: 50.000 € | Aut.: B 151827 | TVA.: 2010.2404.727  
I.B.L.C.: LU 23795244 | O.A.I.: AP/10691 | Code BIC: BGLLUULL | IBAN: LU26 0030 8708 7442 0000